

Ce que dit l'honorable monsieur (M. Laurier) au sujet de la culture du tabac en ce pays comparée à celle des autres pays, détruit la valeur de l'argument qu'il trouve dans l'assertion que l'abolition de la taxe sur le tabac canadien détruira le revenu que le gouvernement compte retirer des droits imposés sur l'article étranger, attendu que l'abolition de cette taxe équivaldrait à la prohibition.

Il est clair, d'après les rapports de l'honorable monsieur lui-même, et d'après l'expérience du passé, que la loi qui impose cette taxe, ne donne aucune compensation dans ses résultats. La principal effet de cet impôt, à part celui de faire tort à la culture du tabac indigène, est d'établir un système de contrebande préjudiciable à la fois au cultivateur et au gouvernement lui-même.

Les honorables messieurs savent que les instructions données aux préposés de l'excise dans les différents districts au sujet des droits d'excise sur le tabac canadien, permettent à ces fonctionnaires d'agir de la façon la plus arbitraire. Il peut arriver qu'à la veille d'une élection on aille dans certain township ou certaine paroisse pratiquer une saisie chez quelque personne, de façon à la tenir à la merci de l'administration tant que dureront les besoins politiques de la situation.

Je me rappelle qu'à la dernière session la question vint devant la Chambre, et l'on demanda à l'honorable ministre du Revenu de l'Intérieur alors en exercice d'expliquer ce qui avait été fait concernant certaines saisies pratiquées à la veille d'une certaine élection, et dont la décision avait été laissée suspendue sur les impliqués. Si je me rappelle bien, l'affaire n'a été réglée qu'après l'élection.

C'est là un des inconvénients du système actuel.

Afin de justifier cette taxe, l'honorable ministre de la Justice prétend aussi que l'usage du tabac est préjudiciable à la population. Il dit du reste qu'il serait même disposé à augmenter plutôt qu'à diminuer l'impôt sur cet article. Voilà une nouvelle qui va étonner la population de la province de Québec, qui n'a jamais imaginé que le tabac, tel qu'en usage dans cette province, peut-être assez nuisible pour

faire désirer au gouvernement de hausser considérablement les droits sur cette plante, assez même pour en faire cesser l'usage. Les cultivateurs surtout ne sauraient comprendre cela.

Il me semble que cette affirmation est un peu prétentieuse. La population ouvrière peut ne pas avoir les moyens de se procurer tous les articles de luxe qu'un ministre, par exemple, peut se payer; elle n'a pas les moyens de se procurer les jouissances ordinaires à un homme comme l'honorable ministre de la Justice. Pourquoi, alors, celui-ci serait-il disposé à la priver du luxe le moins dispendieux et le plus inoffensif qui soit à sa disposition. Ne serait-ce pas une cruauté que de priver un homme fatigué des labeurs du jour du loisir de fumer en se reposant.

Pour ma part, je ne suis pas disposé à priver la classe ouvrière de cet avantage.

Lorsque les membres du gouvernement actuel étaient dans l'Opposition, ils témoignaient la sollicitude la plus extraordinaire pour le bien-être du peuple. Que de tendres protestations d'amour et de dévouement pour "le pauvre peuple," "ce pauvre ouvrier," et "ce pauvre habitant." Mais aujourd'hui, il semble avoir oublié "ce pauvre peuple" d'autrefois.

Il est vrai que la possession du pouvoir tend parfois à gâter ces bonnes dispositions, et les choses n'apparaissent plus aux libéraux sous le même jour. Il est vrai que ce qui paraît très facile aux oppositionnistes, paraît être d'une extrême difficulté dès qu'ils sont montés au pouvoir et ont pris la responsabilité de l'administration.

Néanmoins, je ne puis croire que ce fait puisse justifier un parti, une fois au pouvoir, de tourner le dos à son passé sur toutes les questions politiques qui se présentent, sur tous les principes qu'il a défendus lorsqu'il était dans l'Opposition.

Si aucune question, entre autres, a été agitée avec activité dans la province de Québec, c'est certainement celle de la taxe sur le tabac. Je me rappelle avoir moi-même entendu quelques honorables messieurs de la droite prononcer de très éloquents discours contre l'ancien gouvernement pour avoir été jusqu'à frapper d'impôt le tabac récolté par des Canadiens.